



PRIX 2018
**ÉNERGIES
CITOYENNES**



Épernay conjugue mobilité verte et efficacité énergétique

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de 20 000 à 100 000 habitants », la ville d'Épernay (Marne) est pionnière en matière de modes de déplacements « doux », tout en visant le label « Cit'ergie ».

L'autopartage a vu le jour fin 2017 à Épernay (23 700 habitants). Quatre véhicules électriques (dont un utilitaire) sont à la disposition de la population, ainsi que quatre bornes de recharge en centre-ville. « C'est un vrai service à la population, se félicite Franck Leroy, maire d'Épernay. Nous avons en moyenne 78 réservations par mois, et nous totalisons au 1^{er} novembre 6 822 heures de réservations depuis l'ouverture du service, soit 620 heures par mois. Nous avons été agréablement surpris par le succès de l'autopartage ». Épernay a investi 70 000 euros hors taxes pour l'opération. 80 % du coût de l'investissement ont été pris en charge par l'État, la ville faisant partie, avec le Pays d'Épernay Terres de Champagne et le Parc Naturel de la Montagne de Reims, d'un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). « Nous réfléchissons à étendre le service d'autopartage à d'autres communes de l'agglomération », ajoute l'élu.

Gros plan sur l'usage du vélo

La ville a aussi beaucoup œuvré pour le développement de l'usage du vélo. De nombreux arceaux sont en place et huit stations de gonflage maillent le territoire. Une subvention

de 150 euros est offerte à tout acquéreur d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Depuis 2015, 80 Sparnaciens ont fait appel à cette subvention. En complément, l'office de tourisme propose plusieurs vélos et VAE à la location, ainsi qu'une petite voiture électrique deux places, une Tweezy. Par ailleurs, une chargée de mission mobilité durable vient d'être recrutée à l'agglomération.

« Pour compléter la démarche de TEPCV de notre territoire, nous allons déposer en 2019 notre candidature pour le label "Cit'ergie" de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, complète le maire. Un conseiller "Cit'ergie" nous aide à dresser un état des lieux et à construire un programme énergétique sur quatre ans, qui vise la sobriété des consommations et le recours aux énergies renouvelables ». En parallèle, une chargée de mission travaille sur la stratégie air-énergie-climat de la ville et de l'agglomération.

TÉMOIGNAGE

Jonathan Rodrigues, Adjoint au Maire chargé du développement durable et de la citoyenneté :

« Ces Prix permettent de fructueux échanges d'expériences avec d'autres collectivités »



crédit photo: David Marnier

« En 2017, dans le cadre du budget participatif que la Ville a mis en place, six projets d'aménagement ont été retenus et déjà réalisés. Parmi eux : un récupérateur d'eau de pluie pour alimenter la nettoyeuse municipale, une piste cyclable entre Épernay et la commune voisine d'Aÿ et, enfin, des "cendriers-sondages", associés à une question, pour attirer l'attention des fumeurs et éviter qu'ils ne laissent leur mégot sur la voie publique. Avoir remporté les Prix Énergies Citoyennes est synonyme d'une reconnaissance officielle, attribuée par un Jury indépendant. C'est une fierté et une récompense pour les services municipaux qui déploient nos actions. De plus, cela nous permet de connaître de nombreuses autres actions menées par des collectivités partout en France et c'est l'occasion de fructueux échanges d'expériences ».



Crédit photos: Ville d'Épernay

Le service d'autopartage propose quatre véhicules électriques à la location.



Huit stations de gonflage pour vélos sont installées.